

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 8 septembre 2015 à 19h30 Centre communautaire, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, Inès Pontiroli et Thomas Howard.

Également présents, M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim, Mme Ginette Chevrier-Bottrill, directrice générale adjointe par intérim, M. Dominic Labrie, chef de service – Communications et adjoint à la direction générale, ainsi que plusieurs contribuables.

Absences motivées : Brian Middlemiss, maire suppléant et Dr. Jean Amyotte, conseiller.

La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

James Eggleton - Processus vente pour taxes

15-09-2495

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public et questions**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion antérieure**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 août 2015 et celui de la séance extraordinaire du 18 août 2015
- 5. Administration**
 - 5.1 Transferts budgétaires
 - 5.2 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois de septembre
 - 5.5 Vente pour taxes 2015 – liste des immeubles
 - 5.6 Vente pour taxes 2015 – Mandat à un notaire
 - 5.7 Vente pour taxes 2015 – mandat de vente
 - 5.8 Indemnisation d'un citoyen
 - 5.9 Dépôt de l'état comparatif et budgétaire des revenus et dépenses au 31 mars 2015
 - 5.10 Avis de motion - règlement déléguant à des fonctionnaires de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Avis de motion – règlement concernant l'imposition d'une taxe spéciale – entretien au cours d'eau
 - 7.2 Dépôt du règlement # 06-15 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC des Collines pour le projet d'entretien au cours d'eau agricole Ferris, branche Bélisle et des branches # 1, 2, 3 et 4
 - 7.3 Installation de luminaires sur la route 148
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Avis de motion – Règlement abrogeant le règlement #12-08 concernant les matières résiduelles
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Demande d'autorisation auprès de la (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à une fin autre qu'agricole, soit résidentielle sur le lot 14b-3, rang 5, du canton d'Onslow
 - 9.2 Demande d'autorisation auprès de la (CPTAQ) afin de permettre l'aliénation et l'utilisation à une fin autre qu'agriculture, soit résidentiel du lot 2 682 368

- 10 Loisirs et culture**
 - 10.1 Budget de la Foire Champêtre de la municipalité de Pontiac
- 11. Divers**
 - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux:
 - a) animaux
 - b) Avis juridique concernant la propriété située au 36, chemin Côte McKay
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois d'août 2015
- 14. Période de questions du public**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait :

Item #7.2 Dépôt du règlement # 06-15 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC des Collines pour le projet d'entretien au cours d'eau agricole Ferris, branche Bélisle et des branches # 1, 2, 3 et 4

Adoptée

15-09-2496

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AOÛT 2015

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 août 2015 et de la séance extraordinaire du 18 août 2015.

Adoptée

15-09-2497

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (SEPTEMBRE 2015)

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de **41 479 \$**.

Adoptée

15-09-2498

LISTE DES FACTURES À PAYER

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **37 557,78\$** (voir annexe) pour la période se terminant le **31 août 2015** et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

15-09-2499

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PRÉ-APPROUVÉES

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés et prélèvements effectués du 29 juillet 2015 au 26 août 2015, le tout pour un total de **261 752,73 \$** (voir annexe).

Adoptée

15-09-2500

LISTE DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2015

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Inès Pontiroli

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A, pour un montant total de **17 309,37\$** taxes incluses.

Adoptée

15-09-2501

VENTE POUR TAXES 2015 – LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS

CONSIDÉRANT QUE le directeur général par intérim soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 3 décembre 2015, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal du Québec;

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que le directeur général par intérim prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée

15-09-2502

VENTE POUR TAXES 2015 – MANDAT À UN NOTAIRE

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle firme d'avocat est mandatée pour faire la vente pour taxes 2015;

CONSIDÉRANT QU'une désignation valable de l'immeuble doit être fournie;

CONSIDÉRANT QUE la réforme cadastrale est complétée pour seulement la moitié de la municipalité;

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur général par intérim à donner un mandat à un notaire afin de compléter les informations requises par l'avocate qui fera la vente des immeubles pour taxes municipales impayées.

Adoptée

15-09-2503

VENTE POUR TAXES 2015 – MANDAT DE VENTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pontiac peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 15-09-2501;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil croit opportun d'autoriser le directeur général par intérim ou le DGA par intérim à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise Benedikt Kuhn, directeur général par intérim ou Ginette Chevrier-Bottrill, DGA par intérim, à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 3 décembre 2015 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée

15-09-2504

INDEMNISATION D'UN CITOYEN

CONSIDÉRANT QU'un camion défectueux de la Municipalité a provoqué un déversement de gravier sur la chaussée causant des dommages à un véhicule;

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise une indemnisation de 450\$ permettant de couvrir une partie des dommages occasionnés.

Adoptée sur division

La conseillère Inès Pontiroli vote contre la résolution.

Le directeur général dépose l'état comparatif et budgétaire des revenus et dépenses au 31 mars 2015

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, **Thomas Howard**, conseiller du district électoral numéro **3**, à la Municipalité de Pontiac, donne avis à l'effet que j'entends présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement pour déléguer à des fonctionnaires de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence.

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, **Nancy Draper-Maxsom**, conseiller du district électoral numéro **1**, à la Municipalité de Pontiac, donne avis à l'effet que j'entends présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC des Collines pour le projet d'entretien au cours d'eau agricole Ferris, branche Bélisle et des branches # 1, 2, 3 et 4

15-09-2505

INSTALLATION DE LUMINAIRES SUR LA ROUTE 148

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a convenu d'améliorer la visibilité de certaines intersections donnant sur la route 148 par l'installation de luminaires;

PAR CONSÉQUENT, il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de formuler une demande aux instances concernées de la Société Hydro-Québec pour l'installation d'une unité d'éclairage de 100 Watts H.P.S. aux intersections suivantes :

- Route 148 et du chemin Kennedy, situé dans cette intersection
- Route 148 et du chemin Wiggins, situé dans cette intersection
- Route 148 et du chemin Russell, dans le poteau numéro C2Z4Z.

Il est entendu que l'unité d'éclairage et sa potence pour chacune de ces installations seront fournis par la Municipalité de Pontiac;

IL EST ENFIN RÉSOLU QUE tous les frais découlant de l'installation puis de la fourniture de l'électricité nécessaire à l'alimentation de ces nouveaux unités d'éclairage seront assumés par la municipalité pour un montant total de 1 600 \$ (taxes en sus).

Adoptée

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, **Thomas Howard**, conseiller du district électoral numéro **3**, à la Municipalité de Pontiac, donne avis à l'effet que j'entends présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement abrogeant le règlement #12-08 concernant les matières résiduelles.

15-09-2506

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) AFIN DE PERMETTRE UNE UTILISATION À UNE FIN AUTRE QU'AGRICOLE, SOIT RÉSIDEN TIELLE, DU LOT 14B-3, RANG 5, DU CANTON D'ON SLOW

CONSIDÉRANT QUE l'usage ne restreint d'aucune manière la possibilité de pratiquer l'agriculture ni sur le lot sujet de la demande ni sur les terrains avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE l'usage résidentiel prévu aura comme effet d'arrêter l'usage clandestin de ce terrain comme dépotoir; et que par la vocation résidentielle, on contribuera à éliminer une source de contamination des ressources eau et sol du territoire municipal et celui de la région;

CONSIDÉRANT QUE l'usage projeté ne contrevient pas au règlement de zonage de la municipalité de Pontiac 177-01 ;

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par: Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil appui la demande d'autorisation auprès de la Commission de la protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à une fin autre qu'agricole, soit résidentielle, du lot 14B-3, Rang 5, du Canton d'Onslow.

Adoptée

15-09-2507

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) AFIN DE PERMETTRE L'ALIENATION ET L'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QU'AGRICOLE, SOIT RÉSIDENIELLE, DU LOT 2 682 368

CONSIDÉRANT QUE l'usage ne restreint d'aucune manière la possibilité de pratiquer l'agriculture ni sur le lot sujet de la demande ni sur les terrains avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE l'usage prévu s'insère dans une trame résidentielle existante et que la possibilité de son exploitation pour des fins agricoles est très minime;

CONSIDÉRANT QUE l'usage n'aura pas d'effet sur les ressources en eaux et sol du territoire municipal et celui de la région;

CONSIDÉRANT QUE l'usage projeté ne contrevient pas au règlement de zonage de la municipalité de Pontiac 177-01 ;

Il est

Proposé par: Thomas Howard
Appuyé par: Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil appui la demande d'autorisation auprès de la Commission de la protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre l'aliénation et l'utilisation à une fin autre qu'agricole, soit résidentielle, du lot numéro 2 682 368.

Adoptée

15-09-2508

BUDGET DE LA FOIRE CHAMPETRE DE LA MUNICIPALITE DE PONTIAC

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal organise, conjointement avec la Commission de la capitale nationale, une Foire champêtre sur le site de la Chute de Luskville;

CONSIDÉRANT QUE 7500\$ ont été réservés lors du budget pour l'organisation de cette activité visant à promouvoir la municipalité, ses artisans ainsi que les organismes qui contribuent à son dynamisme;

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise une dépense maximale de 7500,00\$ afin d'organiser cet événement, selon le budget présenté par le chef du Service des communications lors de la rencontre du 1^{er} septembre et que les fonds soient imputés au budget 02 62900 349.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- | | |
|-----------------|--|
| Thomas Soulière | - Concernant le libellé des items 9.1 et 9.2 à l'ordre du jour- Vocabulaire utilisé pour décrire les lots
- L'origine du dépotoir |
| James Eggleton | - explication concernant le vote d'un conseiller dans le dossier MADA |

15-09-2509

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».